

**BULLETIN MENSUEL**

de

**l'Association des Naturalistes de la Vallée du Loing***Fondée le 20 Juin 1913*

Administration et Correspondance : 33, rue de l'Hôtel-de-Ville, MORET-SUR-LOING (Seine-et-Marne)

Chèques postaux : Paris 569,34

Abonnement annuel (avec le *Bulletin* trimestriel) : 12 fr. ; pour les Membres de l'Association : 10 fr.

436 Membres

**EXCURSION DU 9 MAI 1926****Fay-lès-Nemours et sa vallée stampienne***(Botanique, Géologie, Entomologie)*

Départ de Moret-Gare : 7 h. 47 ; de Nemours : 8 h. 19. Arrivée à Bagneaux : 8 h. 26.

Départ de Montargis : 8 h. 42. Arrivée à Bagneaux : 9 h. 25.

Exploration des coteaux qui surplombent la gare de Bagneaux en attendant l'arrivée du train de Montargis.

Itinéraire : *Chemin de Fay* (poudingues à Hépatiques) ; *la cote 126* (noyer de Maulny, signal G. A. Arrêt pour le tour magnifique d'horizon : Bourron, Ferrières, Nanteau, Bromailles ; se munir de jumelles) ; *carrières du Petit Bagneaux* (plis tectoniques) ; *Fay-lès-Nemours* (église pittoresque, très beau château gothique, tombes curieuses).

L'excursion continuera par la *Coulée-aux-Chevaux* jusqu'aux *canches de Laveau*, site solitaire et sauvage, où aura lieu le déjeuner avec *tous vivres tirés du sac*. Trajet total : 6 kilomètres (autant pour le retour).

Les excursionnistes pourront trouver un ravitaillement liquide à Fay (auberge, épicerie).

Retour par les friches en bordure de la vallée de Fay-les-Roches, pour les herborisants et chasseurs.

Départs de Bagneaux : via Moret : 18 h. 21 ; via Montargis : 18 h. 32.

**Bulletin mensuel 1925**

La première année de ce *Bulletin* ne comporte que quatre numéros, de septembre à décembre 1925. Ce *Bulletin*, créé à titre d'essai, comprend uniquement les procès verbaux des séances et les convocations aux réunions mensuelles, à l'exclusion de toute note scientifique.

Ces quatre numéros n'offrent qu'un intérêt simplement bibliophilique et non bibliographique.

**Bulletin trimestriel**

Le quatrième fascicule du *Bulletin* de 1925 est en distribution.

Le premier fascicule du *Bulletin* de 1926 est à l'impression. Ce *Bulletin* doit contenir la liste des Membres ; le Secrétaire prie ses collègues qui auraient quelque changement à apporter soit dans leur adresse, soit dans les spécialités qu'ils désirent voir figurer à la suite de leur nom, de l'en aviser dans le plus bref délai.

**Séance du 11 avril 1926 à Souppes (Seine-et-Marne)**

Présidence de M. Ulysse NARMÉ, Président.

**Admission** des Membres présentés à la dernière séance.

M. Patrice DE RIENCOURT DE LONGPRÉ s'est fait inscrire en qualité de Membre donateur.

**Présentations.** — M. Gaston BEAULIEU, industriel en blanc de craie, Néronville, par Château-Landon (Seine-et-Marne), présenté par M. le D<sup>r</sup> M. ROYER ; commissaires-rapporteurs : MM. P. MALHERBE et Ulysse NARMÉ.

M. Germain BONNAFÉ, industriel, Moret-sur-Loing (Seine-et-Marne), présenté par M. le D<sup>r</sup> M. ROYER ; commissaires-rapporteurs : MM. le D<sup>r</sup> P. DUCLOS et L. GOUALARD.

M. Gustave CRÉPIN, percepteur, Moret-sur-Loing (Seine-et-Marne), présenté par M. F. JACOB ; commissaires-rapporteurs : MM. J. LARRER et A. MINARD.

M. Charles DELEVAL, industriel, Moret-sur-Loing (Seine-et-Marne), présenté par M. le D<sup>r</sup> ROYER ; commissaires-rapporteurs : MM. L. BARBE et C. CHAUSSY.

M. Albert FAURE, élève en pharmacie, 43, Grande-Rue, Moret-sur-Loing (Seine-et-Marne), présenté par M. le D<sup>r</sup> M. ROYER ; commissaires-rapporteurs : MM. D. GUITAT et E. MOUSSOIR.

M. Georges FOUBERT, coiffeur, Grande-Rue, Moret-sur-Loing (Seine-et-Marne), présenté par M. le D<sup>r</sup> M. ROYER ; commissaires-rapporteurs : MM. Louis ROBINET et R. KELLER.

M. Firmin GASCOUIN, général de Division, Le Mans (Sarthe), présenté par M. le D<sup>r</sup> ROYER ; commissaires-rapporteurs : MM. G. GRACIOT et E. LALANDE.

M. GAUTHIER, instituteur, Solterres (Loiret), présenté par M. E. SOUDAN ; commissaires-rapporteurs : MM. L. POMPON et A. STEINMETZ.

M. Georges HUET, 36, rue du Chemin-de-Fer, Fontainebleau (Seine-et-Marne), présenté par M. le D<sup>r</sup> M. ROYER ; commissaires-rapporteurs : MM. G. COSSÉT et J. JOURDAIN.

M. Arsène HUTTE, propriétaire, Recloses, par Ury (Seine-et-Marne), présenté par M. le D<sup>r</sup> M. ROYER ; commissaires-rapporteurs : MM. E. BOURQUIN et G. COSSÉT.

M. André LEFRANÇOIS, vice-président du « Saint-Hubert-Club de France », 18, rue du Lunain, Paris, 14<sup>e</sup>, présenté par M. Jean LASNIER ; commissaires-rapporteurs : MM. A. DORBAIS et le D<sup>r</sup> ROYER.

M. André LEROI, 63, avenue Philippe-Auguste, Paris, 11<sup>e</sup>, présenté par M. G. FAROUX ; commissaires-rapporteurs : M<sup>me</sup> G. FAROUX et M. Ch. FAUVELAIS.

M. André MAURISSE, greffier de la Justice de Paix, avenue Jean-Jaurès, Moret-sur-Loing (Seine-et-Marne), présenté par M. le D<sup>r</sup> M. ROYER ; commissaires-rapporteurs : MM. E. PORTAIL et L. WOUTERS.

M. Marc MICHAU, place Henri-Schneider, Champagne-sur-Seine

(Seine-et-Marne), présenté par M. Georges PANIER ; commissaires-rapporteurs : MM. H. LEGENDRE et le D<sup>r</sup> ROYER.

M. Maurice PANIER, 4, rue de la Mairie, Champagne-sur-Seine (Seine-et-Marne), présenté par M. Georges PANIER ; commissaires-rapporteurs : MM. le D<sup>r</sup> H. DALMON et Pierre RICHARD.

M. Alexandre PETIT, « Hôtel Robinson », Moret-sur-Loing (Seine-et-Marne), présenté par M. le D<sup>r</sup> ROYER ; commissaires-rapporteurs : MM. R. CHAZOTTES et M. THÉVENON.

M. Emile VAILLOT, directeur de *L'Action Républicaine*, 11, rue Mirabeau, Nemours (Seine-et-Marne), présenté par M. Jean LASNIER ; commissaires-rapporteurs : MM. L. BOBIN et U. NARME.

**Subvention.** — Le Trésorier annonce qu'il a reçu de la Ville de Montigny une subvention de 25 francs pour l'exercice de 1925.

**Don anonyme.** — Le Trésorier a la très vive satisfaction d'annoncer qu'il a reçu d'une personne étrangère à la Société, qui désire conserver l'anonymat, une somme de cinquante francs destinée aux publications de l'Association.

**Démission.** — M. BARBIER, de Montigny, a adressé sa démission.

**Radiations.** — MM. Joseph et Maurice MONEUSE sont radiés pour non paiement de la cotisation.

---

#### Excursion du 11 avril 1926

Au cours de l'excursion, dont le compte rendu détaillé paraîtra dans le *Bulletin* trimestriel, les naturalistes s'arrêtent un instant aux premières maisons de Souppes pour visiter le nouveau puits qui doit alimenter la commune en eau potable.

La municipalité de Souppes s'est adressée aux ingénieurs des ponts et chaussées du département pour ces travaux. M. LABADIE, ingénieur ordinaire, et notre collègue M. CORNET, ingénieur des Travaux publics de l'Etat, ont établi le projet d'adduction (puits, réservoir, canalisation).

La partie du territoire de Souppes qui occupe la vallée du Loing est riche en eaux souterraines, principalement aux Marais de la Croisière, aux Marais de Cercanceaux, à la Fontaine du Morion, à la Fontaine Prussienne et à la Fontaine de Lestumière.

Les recherches furent localisées dans la zone d'alimentation de la Fontaine de Lestumière, à cause de son débit, de la qualité de l'eau et de sa proximité du hameau du Coudray.

M. Paul LÉMOINE fut chargé de l'enquête géologique et M. Paul MALHERBE fit une recherche d'eau en 1922 pour fixer l'emplacement du puits et démontrer que les diaclases qui alimentent la Fontaine de Lestumière ne passent pas sous la ville, mais viennent directement du coteau. En reportant le puits à la base du coteau crayeux on a évité le mélange avec les eaux alluvionnaires qui peuvent être contaminées par les nombreuses crues du Loing.

Le puits creusé en 1924-1925, dans la craie, a 13 m. 70 de profondeur et l'eau fut trouvée à 10 m. 50.

En mars 1925 les pompages officiels ont donné 30 m.c. à l'heure avec 1 m. de dénivellation, et 40 m.c. avec 2 m. Il pourrait en donner le double si l'on avait voulu atteindre la diaclase sur laquelle il est placé, soit en approfondissant, soit avec un forage.

L'analyse chimique et bactériologique, faite par le Laboratoire du Comité d'hygiène de France, ayant donné de bons résultats, une subvention de 45 o/o sur les dépenses fut accordée par le Ministère de l'Agriculture.

---

### Muscinées de la craie

par le Dr P. DUCLOS

Au cours de l'excursion du 14 mars, l'exploration des affleurements de la craie sénonienne entre le Pont de Grands-Moulins et le hameau de Loroy a permis de constater la présence de Muscinées presque spéciales à la craie, très rares ailleurs dans la Vallée du Loing.

*Seligeria calcarea* B r. e u r. dans toutes les fissures et excavations de la roche, à flanc de coteau, jusque dans les cavités de blocs de castine au bord du chemin de halage.

*Eucladium verticillatum* B r. e u r. (stérile) dans les fissures de la craie et sur les parois humides de l'entrée des carrières souterraines.

*Dicranum rubrum* (H u d s.) N. B o u l. sur le sol crayeux humide à la base du coteau et dans les carrières, associée dans deux localités ombragées à *Webera carnea* S c h i m p.

Cette flore est identique à celle que nous avons observée avec notre excellent collègue et ami, le Dr ROBLIN, dans les carrières de craie des Grands Pleus, à la lisière méridionale de la Forêt de Sourdon, près Hermé (S.-et-M.). Dans cette localité, à *Dicranum rubrum* (H u d s.) N. B o u l. était, en outre, associée *Lophozia badensis* S c h i f f n. Hépatique très rare dans la région parisienne et qui est à rechercher dans la région de Loroy, vu la similitude des stations.

Signalons enfin l'aspect chlorotique et amaigri de quelques touffes d'*Encalypta vulgaris* H e d w. et de *Ceratodon purpureus* B r i d. développés sur la craie pure, la première étant cependant une espèce calcicole.

Enfin, sur le talus crayeux de la route de Néronville, parmi les Graminées, existe une belle station de *Thyidium Philiberti* L i m p r. en association avec *Camptothecium lutescens* B r. e u r.

---

## L'éboulement de la montagne de Lorroy en 1910 et les failles de Château-Landon

par Paul MALHERBE

Dans le courant du mois de février 1926, nous avons effectué une recherche d'eau dans le vallon qui borde la ville de Château-Landon au Nord, dans le but d'alimenter un puits qui fixera l'emplacement de la nouvelle râperie de MM. A. et H. OUVRÉ.

Ce vallon prend naissance au-delà de Chenou, il aboutit à la vallée du Fusain après avoir contourné le promontoire de Saint-Séverin.

C'est ainsi qu'au cours de ces recherches nous avons retrouvé la faille signalée par M. P. LEMOINE (1) en 1921. Elle vient du Sud et coupe la vallée du Fusain entre Petit-Gasson et le moulin de la Tabarderie, elle passe sensiblement à l'église et dans le cimetière, puis elle s'échappe au Sud-Ouest de Bruzelles. Toutes les maisons de la place de l'Eglise et l'église elle-même sont fissurées et armées de tirants métalliques. A l'Ouest de l'église, il y a des puits sur la glaise où l'eau est à 6 mètres. A l'Est, il n'y a plus que des puits profonds dans la castine où l'eau est à 22 mètres.

Nous avons trouvé une deuxième faille dont la direction est donnée par le fond du vallon de la Croix du Bourdon immédiatement à l'Ouest des grandes carrières.

Cette surrection de la craie entre les deux failles est très visible depuis le vallon de Bruzelles et le vallon de la Croix du Bourdon. Cette double faille paraît jouer le rôle d'un anticlinal.

Une série de nivellements fixera mieux la situation respective des lèvres de cette faille Orientale. Dès maintenant, nous savons que la base du calcaire de Château-Landon, dans les grandes carrières, est à un niveau inférieur au dôme crayeux situé entre les deux failles. Dans la vallée située au Sud des grandes carrières, on ne voit plus la craie, mais, sous un lambeau de calcaire de Château-Landon, on voit un vaste front de carrière formé d'un seul bloc de poudingues, dont le ciment plastique a permis l'exploitation.

On peut penser que ces vastes décollements du massif crayeux ont eu leur répercussion jusqu'à Lorroy, en déterminant des cassures parallèles à la vallée du Loing, qui ont facilité le décollement de toute la montagne et son glissement en masse sur les piliers écrasés de ses carrières.

S'il n'y avait pas eu de cassures préalables, il y aurait eu des accrochages, ne permettant que l'affaissement sur place, et nous aurions aujourd'hui sur le plateau une série de vastes excavations, témoins du phénomène.

---

(1) Paul LEMOINE, Sur l'existence d'une faille à Château-Landon. *Congrès de C. A. F. A. S.*, Tunis [1913], page 262.

**Sur la capture en Seine d'un Poisson-chat,  
*Amiurus catus* L. [SILURIDÉS]  
sur le territoire de Champagne-sur-Seine (S.-et-M.)**

par le Dr Maurice ROYER

M. BOIVIN, de Veneux-Les Sablons, nous a communiqué aux fins de détermination un beau spécimen d'*Amiurus catus* L. ou Poisson-chat, qu'il a pêché en Seine, au confluent du Loing, dans les conditions suivantes. Le 6 avril 1926, M. BOIVIN pêchait à la ligne, sur la rive droite de la Seine, lorsqu'il vit flotter un poisson blessé, qu'il put capturer grâce à son épuisette. Ce poisson présentait sur l'un des flancs une large blessure, produite vraisemblablement par l'hélice d'un remorqueur.

Il s'agissait d'un Poisson-chat pesant 320 grammes et mesurant 27 centimètres ; brun noir sur le dos et les côtés, le ventre, généralement blanchâtre chez cette espèce, présentait une coloration jaune-orangée très vive.

Le Poisson-chat, originaire des Etats-Unis et importé en France vers 1870, se comporte fort bien sous notre climat. Il a été immergé notamment dans l'étang du Bourdon, près de Saint-Fargeau (Yonne), où il est actuellement fort répandu ; je connais un pêcheur qui, l'année dernière, a pu en prendre 110 spécimens, à la ligne, en une seule journée.

La Société de pêche « La Truite », de Moret, a immergé dans le Loing, le 19 décembre 1908, 215 jeunes poissons-chats pesant de 20 à 200 grammes. A la suite de cette immersion, quelques spécimens furent pêchés, mais l'espèce ne tarda pas à disparaître. La récente capture de M. BOIVIN est-elle un descendant des poissons immergés en 1908, ou provient-elle plus vraisemblablement de l'étang du Bourdon, par la voie des canaux ?

Quoiqu'il en soit, la présence dans la Seine du poisson-chat est intéressante pour les pêcheurs. Cette espèce, fort goûtée des gourmets, serait, au dire des pisciculteurs, d'une voracité extraordinaire et détruirait autour d'elle une quantité considérable d'alevins.

---

**La Légende des Aigles en forêt de Fontainebleau**

par J. LASNIER

Pour la troisième fois, on nous signale la capture d'un Aigle en forêt de Fontainebleau ! Mais, déchéance, cet aigle, milan en 1912, autour en 1913, n'est plus cette fois qu'une vulgaire... buse.

Je ne donnerai pas la description de ces deux rapaces ; il suffira de comparer leurs dimensions respectives dans tout manuel d'Ornithologie ; faisons seulement remarquer que la buse mesure environ 0 m. 60 de la tête à la queue, alors que l'aigle atteint et dépasse 1 mètre.

Quant à l'envergure, elle atteint 1 m. 20 chez la buse contre 2 mètres à 2 m. 30 chez l'aigle.

Il faut en prendre son parti, les aigles ont abandonné d'une façon certaine la forêt de Fontainebleau et cela depuis fort longtemps. Il y a une centaine d'années, on signalait comme accidentelle une capture d'aigle en forêt ; et l'on peut se demander quel attrait aurait à l'heure actuelle, pour les plus farouches rapaces du monde, une forêt sillonnée par tant d'automobilistes !

Dans son ouvrage sur les Oiseaux du département de Seine-et-Marne, SINEÏRY ne signale qu'une capture accidentelle d'Aigle fauve (*Aquila chrysaetus* L.) pris au piège par un garde de Franchard, il y a un siècle environ.

Il est donc temps de faire cesser cette légende des Aigles en forêt de Fontainebleau, propagée à la suite des faits suivants : en septembre 1912, les journaux locaux signalaient la capture d'un aigle ou vautour à Milly. « La tête de ce rapace était grosse comme celle d'un enfant de trois ans » ! ! ! Ce pseudo-aigle était un Milan noir (*Milvus niger* Briss.) accidentel et dont la capture est la seule connue à l'heure actuelle. En juillet 1913, les journaux firent mieux encore. « On venait de dénicher quatre aiglons » ! Or, l'aigle ne pond qu'un ou deux œufs au maximum. Ces aiglons étaient de jeunes Autours (*Astur palumbarius* L.). Leur nid était établi sur l'un des grands arbres en bordure de la route de Melun, près du champ de courses de Fontainebleau.

En mars 1926, après vérification, l'aigle n'est plus qu'une Buse vulgaire (*Buteo buteo* L.). Ce pseudo grand rapace, terreur de la région qui devait, à défaut de motocycliste, se nourrir au moins de moutons, avait dans son gésier, d'après le naturaliste qui l'a dépouillé, modestement deux Orvets (*Anguis fragilis* L.) ! Cela me permet d'ajouter : si la buse se nourrit parfois de gibier, dans les grandes chasses où le gibier est abondant, elle se contente en général, dans les autres contrées, de lézards, campagnols, taupes ou autres petits animaux. C'est pourquoi on l'a classée, au point de vue des services rendus, dans la catégorie des « indifférents ».

Enfin, que penser de l'« attaque » du motocycliste par cette buse ? Il paraît vraisemblable que l'oiseau ayant le fouet de l'aile endommagé ne commandait plus à ses mouvements et qu'effarouché par l'engin, il soit venu, en glissant sur une aile, se jeter sur l'obstacle qu'il voulait éviter.

Le Secrétaire général-Gérant :

D<sup>r</sup> Maurice ROYER.

Achevé d'imprimer le 16 avril 1926.

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES AUX AUTEURS

L'importance de notre *Bulletin*, augmentant de jour en jour, il en résulte que sa régularité et sa bonne tenue s'imposent plus que jamais. C'est à quoi le Gérant apporte tous ses soins, mais il se refuse désormais à assumer le surcroît de besogne inutile et facilement évitable qui provient de l'état des manuscrits.

MM. les Auteurs sont donc priés de se conformer *strictement* aux recommandations suivantes :

Les manuscrits doivent être *définitifs*, lisiblement écrits, sans abréviations, **en un mot tels qu'ils doivent être imprimés** ; les correctifs qui entraîneront un remaniement du texte sur l'épreuve seront à la charge des auteurs.

On est prié de :

1° ne pas utiliser de papier de format trop petit ou trop grand ; employer de préférence le format 22×17 cm ; réserver des marges d'au moins 4 cm. pour les indications du Gérant aux Protes, ne pas serrer les lignes et laisser des intervalles suffisants entre les titres et le texte de la communication ;

2° n'écrire seulement que sur un côté des feuillets ;

3° *s'abstenir de toute indication typographique* ; indiquer seulement par un trait de crayon à mine de plomb les passages sur lesquels on désire attirer l'attention ;

4° inscrire les légendes explicatives des dessins à la file, à la fin du manuscrit ;

5° indiquer sur le manuscrit le nombre des tirés à part désirés ;

6° les dessins doivent être exécutés au trait, à l'encre de Chine, sur papier ou bristol blanc, ou bien au crayon noir (crayon Wolff) sur papier procédé (dans ce dernier cas la réduction ne devra pas dépasser le quart).

Toute communication qui ne sera pas conforme aux recommandations précédentes sera renvoyée à son auteur pour qu'il veuille bien y apporter les modifications nécessaires.

---

Les opinions émises dans le **Bulletin** sont personnelles ; elles n'engagent nullement la responsabilité de l'**Association**.

---

L'**Association des Naturalistes** échange son **BULLETIN** contre les Publications de toute Société qui en fera la demande, ou contre toute Publication scientifique, après approbation de la Société.

Les travaux proposés à l'insertion sont soumis à la Commission de Publication.

---